



Athletics Canada/Run Canada
Measurement Certificate

Name of the course Rimouski Half Marathon Distance 21.0975 km
Location (city) Rimouski (province) QC
Type of course: road race calibration track Configuration: Out/Back
Type of surface: paved 100 % dirt _____ % gravel _____ % grass _____ % track _____ %
Elevation (meters above sea level) Start 4 m Finish 4 m Highest 10 m Lowest 3 m
Straight line distance between start & finish 0 m Drop 0 m/km Separation 0 %
Measured by (name, address, phone & e-mail) Gilles Cormier 241 Parent
Rimouski, QC, G5L 6P2 418-723-9082
Race contact (name, address & phone) Clément Pelletier 240 Des Mélezes
Rimouski, QC, 418-724-9808
Measuring Methods: bicycle steel tape electronic distance meter
Number of measurements of entire course: 2 Date(s) when course measured: Sept. 8, 2007
Race date: _____ Course paperwork submission date: Oct. 31, 2009
Replaces: _____ (if applicable) Certification code: QC-2007-135-BDC

Notice to Race Director
Use this Certification Code in *all* public
announcements relating to your race.

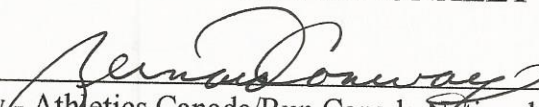
Be It Officially Noted That

Based on examination of data provided by the above named measurer, the course described above and in the map attached is hereby certified as reasonably accurate in measurement according to the standards adopted by the Road Running Technical Council. If *any* changes are made to the course, this certification becomes void, and the course must then be recertified.

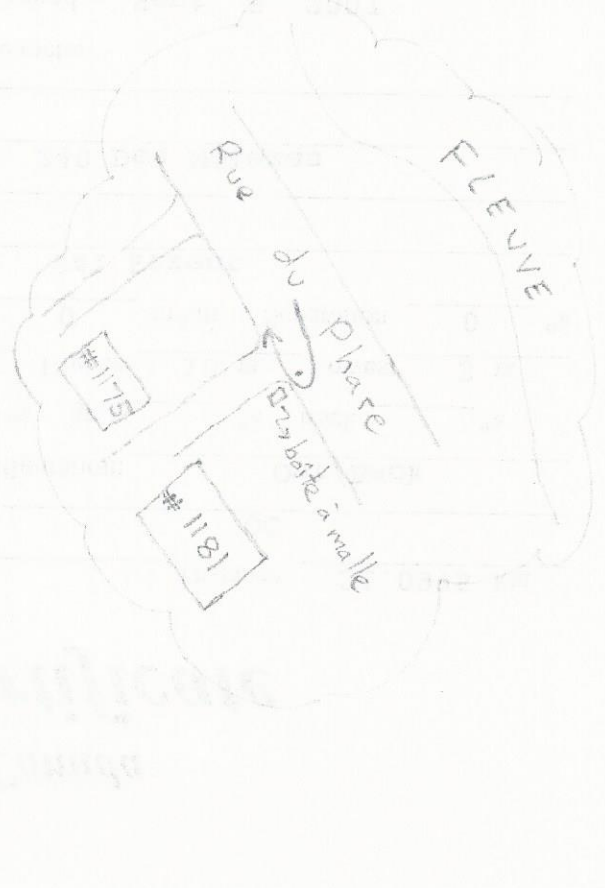
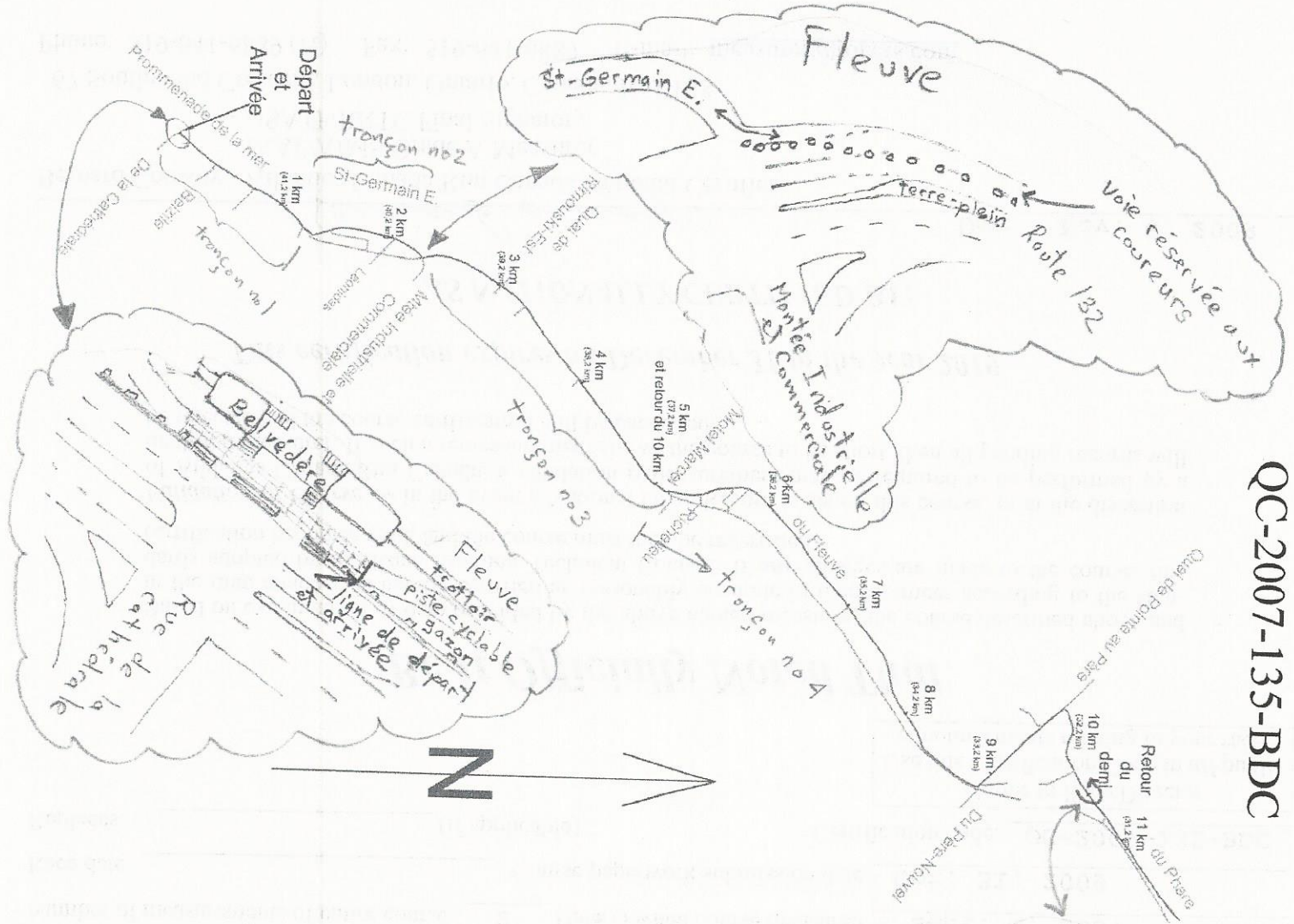
Validation of Course — In the event a National Open Record is set on this course, or at the discretion of Athletics Canada/Run Canada, a validation remeasurement may be required to be performed by a qualified measurer. If such a remeasurement shows the course to be short, then all pending records will be rejected and the course certification will be cancelled.

This certification expires on December 31 in the year 2019

AS NATIONALLY CERTIFIED BY:

 Date: Nov. 6, 2009
Bernard Conway - Athletics Canada/Run Canada National Certifier
- IAAF/AIMS Grade A Measurer
- USATF/RRTC Final Signatory

67 Southwood Crescent, London, Ontario, Canada, N6J 1S8
Phone: 519-641-6889 (H) Fax: 519-641-6889 E-mail: measurer@rogers.com



Demi-marathon du Marathon de Rimouski

Parcours aller-retour de 21,1 km:

La ligne de départ et d'arrivée est la jonction entre le pavé uni et le revêtement en béton bitumineux de la piste cyclable de la Promenade de la mer du côté Est de l'intersection avec la rue de la Cathédrale.

Tronçon no 1 Sur piste cyclable pavée de la promenade de la mer. Aucune restriction. Parcours mesuré par la plus courte trajectoire possible entre le gazon au sud de la piste cyclable et 300 mm de garde-fou au nord du trottoir de béton.

Tronçon no 2 Sur rue St-Germain est entre la fin de la promenade de la mer et l'intersection de la montée Industrielle et Commerciale. Aucune restriction. Parcours mesuré par la plus courte trajectoire possible en demeurant à au moins 300 mm des bordures des 2 côtés de la rue.

Tronçon no 3 Sur route 132 entre la montée Industrielle et Commerciale et le Motel Marcel (98 boul. Ste-Anne à Pointe-au-Père). La voie de droite de la chaussée nord du boulevard à 4 voies doit être réservée aux coureurs et délimitées par des cônes de signalisation tel qu'indiqué au croquis. Le parcours est mesuré par la trajectoire la plus courte possible entre la ligne de centre de la chaussée nord et 300 mm de la bordure de béton du côté nord de la route.

Tronçon no 4 À partir du Motel Marcel vers l'Est sur la rue du Fleuve, la piste cyclable pavée longeant la route 132, l'avenue du Père-Neuveil, la rue du Phare jusqu'au point de retour marqué par un cône placé sur le clou à maçonnerie à 20 cm du bord du pavage devant la boîte à maille devant le 1181 rue du Phare à Pointe-au-Père. Aucune restriction, le parcours est mesuré par la trajectoire la plus courte possible entre les bords de pavage des 2 côtés de la rue ou à 300 mm de la bordure ou du trottoir lorsqu'il y en a un.

Chaque km ainsi que le point de retour du demi-marathon sont marqués par un clou à maçonnerie planté dans l'asphalte.

Mesuré par Gilles Cormier le 2007-09-08.